

CP EPH - Conseil communal - Mars 2025

1. Interpellation citoyenne sur les projets “Agolina” et “Vieux Tiège”.

Mme Bovy-Muller, citoyenne de Grand-Rechain, a interpellé le Collège communal à propos des projets “Agolina” et “Vieux Tiège” à Grand-Rechain, à propos de la circulation. Elle a montré que les rues de l’Agolina et du Vieux Tiège étaient étroites, avec une visibilité parfois réduite par la sinuosité et les cultures de maïs en bordure. La rue de l’Agolina est par ailleurs humide dans ses accotements, “agolina” signifiant d’ailleurs “petite source”.

Les projets présentés il y a quelques années pour le Vieux Tiège et l’Agolina prévoient la construction de 48 maisons dans cet espace, avec des voiries qui accueillent de nombreux promeneurs et un nombre limité d’habitations actuellement.

La question de la citoyenne a été : “En tant qu’élus, vous êtes en charge de notre sécurité, comment pouvez-vous cautionner de tels projets?”.

L’échevin de l’urbanisme, Bernard, Allelyn, lui a répondu que la commune n’est ni l’entrepreneur ni le propriétaire du terrain et qu’elle ne peut se servir que du PCA (devenu SOL) pour gérer l’urbanisation de la commune.

Pour le Collège, les voiries concernées resteront “paisibles”: le Vieux Tiège restera une rue étroite mais avec des zones de croisement, l’Agolina sera aménagée raisonnablement aussi. En effet, cela est possible car il y aura aussi création d’une voirie principale pour desservir les maisons vers l’avenue des Platanes, pour permettre une circulation avec une entrée en rue d’Agolina et du Vieux Tiège et une sortie par la nouvelle voie vers l’avenue des Platanes.

Le bourgmestre a lui aussi insisté sur la nécessité de maintenir la sécurité des rues existantes.

Mme Bovy-Muller a marqué son désaccord avec la réponse et estime que le PCA/SOL n’est plus d’actualité au vu des événements climatiques et sociétaux des dernières années et qu’on ne peut s’en servir comme une “Bible” comme le fait le collège, ce qui est regrettable.

La position d’EPH est clairement expliquée dans notre programme : nous pensons qu’il est possible de revoir à la baisse le nombre d’habitations prévues dans le Schéma d’Orientation Local (SOL) du Vieux-Tiège à Grand-Rechain, en concertation avec les habitant·es et en cohérence avec le SDC (Schéma de Développement Communal).

Nous sommes conscients des contraintes possibles par rapport à la révision d’un SOL mais renseignements pris, nous savons que c’est en tout cas envisageable et que d’autres communes l’ont déjà fait.

En effet, pour réviser un SOL, il faut une décision à la majorité du Conseil communal et il faut évidemment motiver cette décision, avec ce qui a changé depuis 2016. Ici, les exemples ne manquent pas avec les inondations, l’impact sur le bassin versant à étudier, le nombre de nouvelles maisons construites depuis 2016 à GD Rechain et sur la commune.

2. QA sur la création d'une ligne de bus express entre Fléron et Liège

Renaud Franssen a posé la question suivante :

Le TEC et la région wallonne ont décidé de créer un busway à partir de Fléron jusqu'à Liège. Ce projet est en phase d'enquête publique sur la commune de Fléron. Les communes voisines doivent se prononcer. La mobilité est évidemment gagnante mais créer cette circulation en site propre supprime de nombreuses places de parking. Il nous paraît important de suivre cela de près comme commune voisine.

Il y avait une intention de créer une ligne express pour Herve et Blegny.

Le Collège peut-il nous dire s'il dispose d'informations à ce sujet? Compte-t-il soutenir et défendre cette ligne à la Région Wallonne ?

La réponse de l'échevin Philippe Demoulin est simple : le Collège ne possède aucune information de plus que de savoir qu'il y a un projet.

EPH a insisté sur le fait que c'est le rôle du Collège que d'interpeller les pouvoirs publics supérieurs pour mener des projets de ce type. Nous insistons donc sur le fait que le Collège doit soutenir et défendre la création de cette ligne de bus, de manière active et dynamique.